

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1839

Communication des rapports d'exécution des délégations de service public

Direction de la Commande Publique

**Rapporteur :** M. BRUMM Richard

**SEANCE DU 18 JANVIER 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 JANVIER 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 JANVIER 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 JANVIER 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme BERRA (pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1839 - COMMUNICATION DES RAPPORTS D'EXECUTION DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 janvier 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**Cadre juridique**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L 1411-3, aux titulaires d'un contrat de délégation de service public, de transmettre chaque année un rapport retraçant les modalités d'exécution, analysant la qualité du service et permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Ces rapports d'activité doivent être remis aux membres du Conseil municipal et présentés par les délégataires devant la Commission Consultative des Services publics Locaux (CCSPL) qui regroupe les membres de notre assemblée et d'associations qui ont été désignées par vos soins.

La Commission Consultative des Services Locaux s'est réunie à quatre reprises les 29 janvier, 18 juin, 29 septembre et 10 novembre 2015 pour permettre aux délégataires de présenter leurs rapports d'activités et de dialoguer avec ses membres.

Les 29 janvier et 10 novembre 2015, les délégataires des contrats de distribution d'énergie ont présenté les bilans des années 2013 et 2014. Ces trois délégations de service public (Concession de la distribution d'électricité (ERDF et EDF), celle de la distribution de gaz (GRDF) et délégation de service public pour la production et la distribution de chaleur dans le quartier de la Duchère (ELYDE) ont été transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2015 à la Métropole de Lyon.

**Concession de la distribution d'électricité**

La concession de la distribution d'électricité maintient un volume d'investissements important : 15,5 M€ en 2014 contre 17,5 M€ en 2013. La qualité, évaluée par le temps de coupure, reste bonne par rapport à la moyenne nationale (34,2 mn en 2014 contre une moyenne nationale de 65,5 mn). En matière de vente d'électricité aux tarifs réglementés, l'on constate une faible érosion du nombre de clients. A contrario, le nombre de bénéficiaires des tarifs sociaux est en forte augmentation du fait, notamment, de l'identification des ménages concernés par les tarifs de première nécessité par l'administration fiscale et par les organismes d'assurance maladie.

Les conditions climatiques hivernales, sévères pour l'année 2013 et clémentes pour 2014, ont contribué à de fortes variations des quantités distribuées de gaz et de chaleur.

### **Concession de la distribution de gaz**

La concession de la distribution de gaz a vu croître le volume d'investissements pour dépasser, sur les deux derniers exercices, 2 M€. La qualité du service rendu est stable en termes de nombre d'incidents constatés mais en très forte amélioration quant au nombre d'interruptions de service liées aux incidents.

### **Délégation de service public pour la production et la distribution de chaleur dans le quartier de la Duchère**

La délégation de service public pour la production et la distribution de chaleur dans le quartier de la Duchère voit le nombre de points de livraison se stabiliser, alors que le cumul de la « puissance souscrite » diminue du fait du remplacement d'anciens bâtiments par de nouveaux mieux isolés. La part prépondérante du combustible « biomasse » a permis une légère baisse du coût unitaire de la facturation proportionnelle, environ -2 %, alors que la part forfaitaire augmentait d'environ 1 %. Le déficit d'exploitation régresse de -385 K€ à -233 K€. Le délégataire le justifie notamment par l'importance des travaux de maintenance des chaudières brûlant de la biomasse.

### **Délégation de service public pour la gestion du camping international de Lyon**

Le délégataire en charge de la gestion du camping international des portes de Lyon (société Indigo) a su stabiliser son activité à un haut niveau : 85 000 nuitées décomposées en environ 50 000 pour le camping et 35 000 pour le locatif. La clientèle est pour 25 % professionnelle et pour 75 % touristique. Cette dernière est étrangère à 78 %. L'exploitation du camping demeure bénéficiaire.

### **Délégation de service public pour l'exploitation du casino de Lyon**

Le casino de Lyon est classé 12<sup>e</sup> sur les 198 exploités en France. Comme l'ensemble des établissements du secteur, l'activité est en baisse. Entre les saisons 2012-2013 et 2013-2014, le produit brut des jeux des machines à sous a diminué de 2,45 % consécutivement à une baisse de la fréquentation (-1 %). Le produit brut des jeux traditionnels a fortement augmenté, +21 %, consécutivement à la mise en place de la roulette anglaise électronique avec lanceur automatique. Cependant, cette activité ne représente que 14 % des PBJ. Au cours de la dernière saison, le résultat d'exploitation a fortement progressé à 4,7 M € du fait notamment d'une baisse importante, -2,6 M€, du loyer payé au groupe. Le résultat net reste positif, 2,8 M€ pour la dernière saison contre 1,7 M€ pour la pénultième. Les prélèvements de la commune sur les produits bruts des jeux ont progressé de 1 % à hauteur de 4,482 M€ en 2014, contre 4,427 M€ en 2013 et 4,785 M€ en 2012.

### **Délégation de service public pour l'exploitation de la salle de spectacle du Transbordeur**

La délégation de service public pour l'exploitation de la salle de spectacle du Transbordeur a été renouvelée au 1<sup>er</sup> juillet 2015. Les rapports d'activité remis par le délégataire portaient sur les deux derniers exercices du précédent contrat. Durant la saison 2013-2014, le Transbordeur a accueilli

123 302 spectateurs sur 193 dates avec un taux de remplissage de 86 % contre 123 000 spectateurs sur 177 dates et un taux de remplissage de 80 % pour la saison 2012-2013. Le délégataire à produit ou coproduit 35 % des manifestations culturelles en 2013-2014 contre 19 % la saison précédente. Malgré la croissance de l'activité, le déficit d'exploitation reste important (-147 K€).

### **Délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile de Lyon**

Le contrat d'exploitation de la fourrière municipale a été renouvelé au 1<sup>er</sup> août 2014. Les rapports d'activité examinés par la CCSPL du 29 septembre 2015 correspondaient au dernier exercice de la société Effia Stationnement et au premier de celui du nouveau délégataire CTDA.

Pour les sept mois d'exercice, Effia stationnement a réalisé 11 000 enlèvements, activité proportionnelle à celle de l'année antérieure (18 688 enlèvements sur 12 mois). Cependant, le déficit s'est accru à hauteur de 156 K€ pour un chiffre d'affaires de seulement 1 230 K €.

Sur 5 mois, CTDA a réalisé environ 7 200 enlèvements pour 8 640 ordres valables soit un taux d'efficacité de 83,1 %.

L'exercice a été marqué par la mise en place des moyens techniques nécessaires à l'activité et par un conflit social. CTDA a réalisé un chiffre d'affaires de 874 K € et un résultat net légèrement négatif (-5,9 K€).

Il appartient au Conseil municipal de prendre acte de la communication de ces comptes rendu d'activités.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

### **DELIBERE**

Le Conseil municipal prend acte de la transmission des comptes-rendus d'exécution des délégations de service public suivantes :

- Concession de distribution d'électricité (ERDF-EDF) – Exercices 2013 et 2014 ;
- Concession de distribution de gaz (GRDF) – Exercices 2013 et 2014 ;
- Production et distribution de l'énergie calorifique du quartier de la Duchère (Elyde) – Exercices 2013 et 2014 ;
- Gestion du Camping International de Lyon (Indigo) – Saison 2013-2014 ;
- Exploitation du Casino de Lyon (Grand Casino de Lyon) – Saison 2013-2014 ;
- Exploitation du Transbordeur (Transmission) – Saisons 2012-2013 et 2013-2014 ;

- Gestion de la Fourrière Automobile de Lyon (Effia Stationnement) – Exercice 2014, jusqu'au 31 juillet ;
- Gestion de la Fourrière Automobile de Lyon (CTDA) – Exercice 2014, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM